

Fiche récapitulative

USBTC0 | Architecture et urbanisme



40

Total d'heures d'enseignement



4

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

Architecture

- Histoire de l'architecture
- Architecture locale
- Architecture vernaculaire
- Architecture régionale

Urbanisme

- Propriété : cadastre, bornage
- Réglementation : RNU, SCOT, PLU, PLH
- Outils de maîtrise foncière : Préemption, expropriation, délaissement
- Outils d'aménagement urbain : ZAC, ZAD, PRU
- Permis et déclaration : PC, PA, PD, DP, ?

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

L'objectif de cet enseignement d'initiation est d'acquérir une culture architecturale minimale et une sensibilisation aux règles d'urbanisme utiles à la bonne compréhension des projets de construction.

Cet enseignement fera une large part aux activités pratiques (visites guidées, reconnaissance de site, croquis d'architecture, mini-projet) en lien avec les autres enseignements (construction, réhabilitation, maquette numérique, économie de la construction).

Compétences :

Maîtriser les notions élémentaires de l'architecture et d'urbanisme pour contextualiser un projet architectural de travaux neufs ou de rénovation.

Prérequis

Public concerné : Professionnels du BTP et de l'architecture

Niveau : L3

Diplôme prérequis : BAC+2 Génie civil

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Première session : Contrôle continu, rendu de projet, soutenance orale, examen selon le choix de l'équipe pédagogique après validation par le responsable national de l'US.

Seconde session : selon règlement spécifique de la formation.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Cette unité d'enseignement n'est valorisable que dans cette certification.

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite